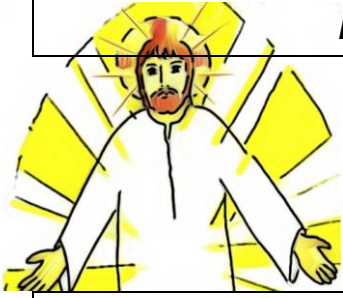


NOTRE DAME DES DOUZE APÔTRES- CONCARNEAU

*Beuzec-Conq, Concarneau, Elliant, Kernével, Lanriec, Le Passage, Melgven,
Rosporden, St Philibert, Saint-Yvi, Tourc'h, Trégunc*

N°233– du 16 au 22 mars 2025

« Pendant qu'il priait,
l'aspect de son visage devint autre » (Lc 9, 28b-36)



Déclaration de la Présidence de la COMECE* en soutien à l'Ukraine et à son peuple dans un contexte d'incertitudes et de complexités géopolitiques croissantes (10 mars 2025)

Alors que le paysage géopolitique reste marqué par l'instabilité et l'incertitude, la Présidence de la COMECE souhaite réaffirmer la proximité et la solidarité sincère des évêques de l'Union Européenne (UE) avec le peuple ukrainien, qui souffre depuis plus de trois ans de l'invasion massive et injustifiable de la Russie.

Nous nous souvenons dans la prière de tous ceux qui ont perdu la vie, de ceux qui ont été blessés, de ceux qui ont dû fuir leur maison dans la peur, de ceux qui continuent à défendre leur patrie.

Nous souhaitons exprimer notre gratitude aux décideurs de l'UE pour le soutien humanitaire, politique, économique, financier et militaire sans précédent qu'ils ont apporté à l'Ukraine et à son peuple au cours des dernières années. Nous apprécions également beaucoup les efforts inlassables des organisations de la société civile, y compris de nombreux acteurs confessionnels, et des citoyens ordinaires, qui ont montré des gestes concrets de solidarité avec les personnes souffrant des conséquences de la guerre.

La lutte de l'Ukraine pour la paix et la défense de son intégrité territoriale n'est pas seulement une lutte pour son propre avenir. Son issue sera également décisive pour le sort de l'ensemble du continent européen et d'un monde libre et démocratique.

La guerre est maintenant entrée dans un nouveau chapitre. Face aux complexités géopolitiques croissantes et à l'imprévisibilité des actions entreprises par certains membres de la communauté internationale, nous appelons l'Union européenne et ses États membres à rester unis dans leur engagement à soutenir l'Ukraine et son peuple.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie est une violation flagrante du droit international. Le recours à la force pour modifier les frontières nationales et les actes atroces commis à l'encontre de la population civile sont non seulement injustifiables, mais exigent en conséquence que justice soit faite et que les responsabilités soient établies.

Une paix globale, juste et durable en Ukraine ne peut être obtenue que par la négociation. Tout effort de dialogue crédible et sincère doit être soutenu par une solidarité transatlantique et mondiale forte et doit impliquer la victime de l'agression

: L'Ukraine. Nous rejetons fermement toute tentative visant à déformer la réalité de cette agression.

Pour être durable et juste, un futur accord de paix doit respecter pleinement le droit international et s'appuyer sur des garanties de sécurité efficaces afin d'empêcher la réapparition du conflit. L'accord de paix doit établir les conditions nécessaires pour que les familles ukrainiennes puissent à nouveau se réunir et vivre dans la dignité, la sécurité et la liberté dans leur patrie souveraine et indépendante.

En outre, afin de restaurer le tissu social de l'Ukraine, de renforcer sa cohésion sociale et de s'engager sur la voie de la réconciliation à long terme, il sera tout aussi important que les droits de toutes les communautés, y compris la minorité russophone, soient maintenus et protégés.

La communauté internationale doit continuer à aider l'Ukraine à reconstruire les infrastructures détruites. La Russie, l'agresseur, doit participer de manière adéquate à cet effort.

En réponse à la quête de l'Ukraine pour un avenir au sein de l'Union européenne et à ses efforts de réforme pertinents, nous appelons l'UE à faire avancer le processus d'élargissement de manière opportune et équitable, à l'instar des autres pays candidats.

En outre, alors que les contours d'une nouvelle architecture de sécurité mondiale sont en train d'être redessinés, nous espérons vivement que l'Union européenne restera fidèle à sa vocation de promesse de paix et d'ancrage de la stabilité dans son voisinage et dans le monde.

Alors que les chrétiens s'apprêtent à entamer le Carême, période de repentir et de conversion menant à Pâques, fête de l'espoir et de la vie nouvelle, nous continuons à confier l'Ukraine et l'Europe à notre Seigneur Jésus-Christ, par l'intercession de Marie, la Reine de la Paix.

**La Commission des Conférences épiscopales de l'Union européenne (COMECE) est composée des Conférences épiscopales catholiques de tous les États membres de l'Union européenne.*

DANS LA PAROISSE

Ouverture des églises :

- **Église St Gilles d'Elliant** : tous les jours de 10h30 à 17h.
- **Église Sts Pierre et Paul de Melgven** : tous les jours de 9h30 à 17h30 ;
- **Chapelle de la Croix** (5 quai de la Croix à Concarneau) : ouverte de 9h30 à 18h00.
- **Église St Marc de Trégunc** : exceptionnellement, pas de messe le mercredi 19 mars. Ouverture de l'église de 10H à 12H.
- **Église Notre Dame de Rosporden** : le jeudi de 10H à 11H30 ; prière du chapelet à 10H00 le samedi.
- **Église St Guénolé Concarneau centre** : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30. Le jeudi, présence d'un prêtre de 16h à 17h30 (confessions possibles) : exposition du Saint Sacrement et messe à 17h30. Exceptionnellement : messe à 18H00 le mercredi 19 mars (solennité de St Joseph)

LE CARÊME DANS LA PAROISSE

Démarche de charité :

La paroisse nous propose de soutenir une **école catholique à MAYOTTE** ;
Chaque samedi et chaque dimanche de Carême, à la fin de la messe, nous
pourrons offrir notre obole

Les scrutins pour les catéchumènes :

- 1^{er} scrutin le dimanche 23 mars à Elliant à 10H30 ;
- 2^{ème} scrutin le dimanche 30 mars à St Guénolé à 11H00 ;
- 3^{ème} scrutin le dimanche 6 avril à St Guénolé à 11H00.

Conférences de Carême :

- **Le jeudi 20 mars** à 19H00 à St Guénolé, rue Turenne
- **Le mercredi 26 mars** à 19H00 chapelle Ste Anne du Passage

Chemins de Croix à 15H30 les vendredis :

- 21 mars à l'église St Philibert (Trégunc) ;
- 28 mars à l'église Sts Pierre et Paul de Melgven ;
- 4 avril à l'église St Philibert (Trégunc) ;
- 11 avril à l'église N-dame de Rosporden ;
- 18 avril à l'église St Gilles d'Elliant ;

Soirée louange le mardi 1er avril de 20H à 21H à la salle paroissiale de Rosporden.

SACREMENT DE LA RÉCONCILIATION :

- ✓ Permanences de confessions tous les jeudis de 16H à 17H30 à St Guénolé (Concarneau) ; et le samedi 12 avril à Rosporden de 10H00 à 11H30.
- ✓ Célébrations pénitentielles suivies d'un temps de confession :
 - Le mercredi 9 avril à St Marc Trégunc à 16H00
 - Le vendredi 11 avril à 18H00 à Rosporden.
- ✓ **Soirée miséricorde le jeudi 3 avril** à St Guénolé : messe à 18H00 ; puis

HORAIRE DES MESSES DE LA SEMAINE

MESSES EN SEMAINE

	Mercredi 19 mars <i>St Joseph</i>	St Guénolé Concarneau	18h00
	Jeudi 20 mars <i>St Herbert</i>	St Guénolé- Concarneau	17H30
	Vendredi 21 mars <i>B^{se} Clémence</i>	St Guénolé- Concarneau	09H00

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES

<i>3^{ème} dimanche de Carême</i>	Samedi 22 mars <i>Ste Léa</i>	Ste Anne du Passage - Concarneau	18H00
		Notre Dame - Rosporden	
	Dimanche 23 mars <i>St Alphonse Turibe de Mogrovejo</i>	St Philibert – Trégunc (Trévignon)	09H30
		St Gilles - Elliant	10H30
		St Guénolé – Concarneau centre	11H00

Mercredi 19 mars à 18H00 à l'église St Guénolé : messe pour la Solennité de St Joseph, époux de la Vierge Marie. Il n'y aura pas de messe à Trégunc à 9H00

Jeudi 20 mars à 14H00 à la communauté des filles du St Esprit, 13 rue Stang ar Lin à Beuzec : rencontre du MCR (Mouvement Chrétien des Retraités)

NOUS PRIONS POUR EUX

Leurs obsèques ont été célébrées cette semaine : Anne LIJOUR à Sts Pierre et Paul Melgven ; Marie-Rose GLORIAN à N-Dame de Lorette Lanriec ; Anne-Marie COTTEN et Jean-Noël THEPAULT à Ste Anne du Passage.

Prière de la Transfiguration

Partir !

Partir pour marcher vers Toi Seigneur.

Partir et s'engager dans le chemin de la prière.

Prier !

Prier pour être avec Toi Seigneur.

Prier, s'abandonner et Te laisser nous visiter.

S'abandonner !

S'abandonner pour Te laisser vivre en nous Seigneur.

S'abandonner et devenir petites flammes.

Devenir flammes !

Devenir flammes nées de Ton Feu Seigneur.

Devenir flammes et marcher vers les nuits de nos frères.

Revenir !

Revenir vers nos frères désolés, affligés.

Revenir vers nos frères et propager Ton Merveilleux Feu.

Aide-nous Seigneur,

Tous les jours de notre vie,

À nous engager sur ton beau chemin de Lumière !



Vous avez une question, une demande...vous souhaitez recevoir l'agenda par mail... :
adressez-vous à : paroisse.concarneau@gmail.com

Ou aux accueils des communautés chrétiennes locales :

- rue des écoles à Concarneau, ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 11h30. Tel : 07 55 64 97 72

- 7 rue de Reims à Rosporden les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9h30 à 11h30. Tel : 02 98 59 21 65

Site Internet paroissial : <https://www.paroisse-concarneau-rosporden.fr/>

